Province de Luxembourg — Arrondissement de Bastogne

Commune de Vielsalm

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 12 mars 2018 n° 10

Présents : M. DEBLIRE, *Bourgmestre-Président*
M. REMACLE, Mmes MASSON, HEYDEN, M. WILLEM, *Echevins*
MM. GENNEN, BRIOL, RION, GERARDY, ENGLEBERT, Mmes DESERT, LEBRUN, VAN ESBEEN, M. BOULANGE, Mme FABRY, *Conseillers communaux*
Mme A.C. PAQUAY, *Directrice générale*

Objet : Opération de Développement Rural – Rapport annuel 2017 - Approbation

Le Conseil communal,

Vu la délibération du 11 mai 2009 du Conseil communal décidant à l'unanimité d'approuver le projet de Programme Communal de Développement Rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2010 approuvant le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Vielsalm ;

Considérant que la Commune bénéficiant d'une convention de développement rural a l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération ;

Considérant que le rapport 2017 a été validé par la Commission Locale de Développement Rural le 21 février 2018;

Entendu Monsieur Joseph Remacle, Premier Echevin ;

Vu l'échange de vues entre les membres du Conseil communal ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE à l'unanimité

D'approuver le rapport annuel 2017 concernant l'opération de développement rural, tel qu'il est joint à la présente délibération.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
(s) A-C. PAQUAY

Le Président,
(s) E. DEBLIRE

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

Anne-Catherine PAQUAY

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM – Luxembourg

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE

Développement rural

Commune de Vielsalm

2017

Rapport annuel d'état d'avancement

Présenté et validé en séance de la CLDR du 21/02/2018
Validé lors de la séance du CC du 12/03/2018

Le mot de l'Echevin du Développement Rural, Président de la CLDR

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE LA CLDR

En parcourant le présent rapport, le lecteur découvrira :

- *En annexe 1 : une présentation de la situation générale de l'Opération dans la Commune de Vielsalm.*

 Cette partie se décompose en :

 - *Un bilan de toutes les actions menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural depuis l'approbation du PCDR.*
 - *Un bilan des actions menées en 2017.*

 Ces bilans sont complétés par une présentation des états d'avancement des différents projets, ainsi que par une identification des objectifs spécifiques à mettre en œuvre en 2018 pour poursuivre les travaux de l'année précédente.

- *En annexe 2 : un tableau détaillant l'avancement physique et financier des deux projets en phase d'exécution de travaux.*
- *En annexe 3 : un tableau rapport comptable d'un projet terminé. Ce tableau concerne donc nos logements tremplins et notre maison rurale.*
- *En annexe 4 : le rapport de la CLDR.*
- *En annexe 5 : une programmation des projets pour les prochaines années.*

Joseph REMACLE
Echevin du Développement Rural
Président de la CLDR

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Le tableau ci-dessous compare les stades de réalisation des projets des années antérieures, depuis l'approbation de son PCDR, avec l'année en cours.
La progression de la mise en œuvre de ses projets par la commune ou des outils mis en place par celle-ci[1] se poursuit. En toute logique, l'année 2017 voit de nouveaux projets se réaliser.

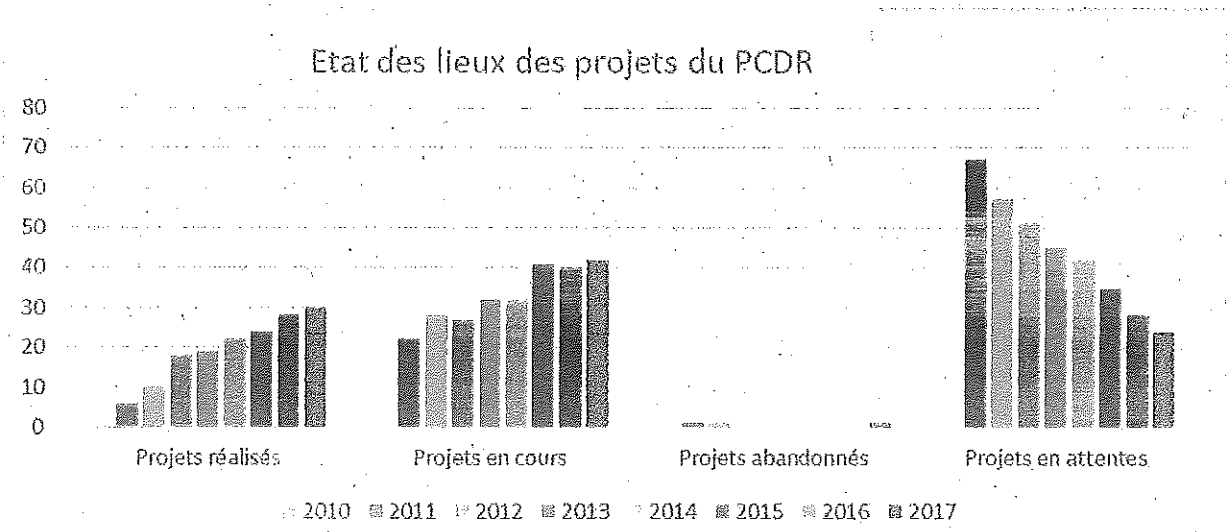


Figure 1 : Progression dans la réalisation des projets – Tableau comparatif

Ce sont 31% des projets qui sont maintenant considérés comme terminés ; certains de ces projets sont en outre récurrents et leurs effets s'accentuent d'année en année.

En fin d'année, 42% de projets, en cours de réalisation, sont à des stades d'exécution plus ou moins avancés. Ces projets sont détaillés dans les états d'avancement ci-dessous.

Après 8 années de mise en œuvre, il est observé que **plus de 70 % des actions sont réalisées** ou en cours de réalisation.

En outre, en ce qui concerne l'origine des financements, plus de 90% des projets sont maintenant réalisés, ou sont en cours de réalisation, hors cadre financier du Développement Rural ou sont pris en charge par la commune elle-même.

[1] *Tels que l'ADL ou les Groupes de Travail de la CLDR*

A ces projets réalisés dans le cadre strict du PCDR, il faut encore ajouter les nombreuses actions non inscrites mais mises en œuvre par la commune, et qui contribuent à atteindre les objectifs du PCDR et témoignent de la volonté communale de faire de son PCDR un véritable outil stratégique de développement territorial.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Tableau 1 : Présentation du stade de réalisation des projets et actions du PCDR

	Projets	R[2]	E[3]	Ab[4]	Att[5]	Commentaires
1	Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale intergénérationnelle et multifonctionnelle	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Inauguration le 4 mars 2017; • Début de l'occupation du rez-de-chaussée par l'école des devoirs, le planning familial et une permanence du centre de santé mentale de Bastogne. Occupation de la salle polyvalente par diverses associations locales; • Contacts AIS pour la gestion des appartements tremplins. Malheureusement, quelques problèmes se posent concernant la loi sur les marchés publics. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Premier bail de location des appartements tremplins. ***Travail réalisé durant l'année 2016:*** • *Suite de la réalisation des travaux prévus et commencés le 7 septembre 2015.*
2	Aménagement et exploitation		x			**Travail réalisé durant l'année 2017:**

[2] Projet ou action réalisé
[3] Projet ou action en cours de réalisation
[4] Projet ou action abandonné
[5] Projet ou action en attente de réalisation

	d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm					• Avancement de la création effective de la coopérative citoyenne, les fonds nécessaires à la création sont récoltés; • Accord de principe de la part d'IDELUX pour l'achat du terrain; • Demande d'assistance à maitrise d'ouvrage auprès d'IDELUX Projets Publics. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Réunion de concertation afin de placer les balises nécessaires à l'avancement du travail; • Mise sur pieds d'un calendrier de réalisation; • Finalisation d'une formule de convention avec la commune; • Conception d'un cahier des charges et désignation d'un auteur de projet. **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Avancement de la création effective de la coopérative citoyenne; • Nouvelles démarches avec Idelux pour l'achat du terrain ainsi qu'avec l'étude de Maître Orban de Xivry à La Roche pour la convention globale; • Contacts avec l'administration des cours d'eau non navigables.
3	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales		x			**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Envoi du dossier concernant les voiries agricoles et forestières pour remettre en état la route reliant Regné et Fraiture. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Réalisation effective de la remise en état de la route reliant Fraiture et Regné. • Mise en œuvre de la rénovation de la voie entre l'Eglise d'Hébronval

						et la nationale en passant par la salle des fêtes d'Hébronval dans le cadre du PIC.
	Volet 1 : Fraiture - Regné – Hébronval		X			
	Volet 2 : Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm	x				(Pré-ravel voir 7)
4	Aménagement global du village de Grand-Halleux				x	**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Poursuite des réunions de groupes; • Une note de cadrage a été demandée auprès de l'intercommunale Idelux pour la réalisation d'un cahier des charges à destination d'un auteur de projet. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Réalisation d'un cahier des charges pour les 3 tronçons par Idelux Projets Publics ; • Solliciter une convention en Développement Rural; • Désignation d'un bureau pour réaliser l'étude; • Désignation des entreprises pour la phase 1; • Mise en œuvre. **Travail réalisé durant l'année 2016** • Poursuite des réunions de groupes; • Recherche de partenariat avec les différents acteurs concernés (SWDE, Proximus, DGO3, Ores, SPW,...).
	Phase 1 : Espace public		x			

	Phase 2 : Liaison pédestre	x				**Travaux réalisés en 2016:** Travaux du SPW de restauration complète de la liaison pédestre entre le camping de Grand-Halleux "les neufs prés" et l'entrée du village de Grand-Halleux.
	Phase 3 : Maison de village		x			**Travail réalisé en 2017 :** Néant **Objectif 2018:**Reprise des contacts auprès de la SNCB afin d'obtenir les informations nécessaires pour une acquisition par la commune. **Travail réalisé en 2016 :** Contacts infructueux avec SNCB Holding.
5	Aménagement et sécurisation du village de Ville-du-Bois				x	
	Phase 1 : Aire de convivialité				x	
	Phase 2 : Sécurisation de la traversée				x	
	Phase 3 : Abords de la salle				x	
6	Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel (partie Vielsalm)				x	
7	Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel (partie Vielsalm)	X				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Finalisation des travaux du pré-ravel entre Ville-du-Bois et Petit-Thier (phase 1). Finalisation des travaux entre Chemin de la Vallée et Ville-du-bois (phase 2);

						Aboutissement des contacts pris concernant une liaison entre Vielsalm et Trois-Ponts; Finalisation des travaux entre Sart-Hennard et Blanchefontaine (phase3); Analyse d'itinéraires possibles et prise en compte des contraintes du relief; • Partie menant à Recht terminée ; • Balisage des jonctions avec la Vennbahn via le circuit "points nœuds" en collaboration avec la Maison du Tourisme. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réaménager le tracé reliant Sart-Hennard et Blanchefontaine, il est nécessaire d'améliorer la bande de roulage hors RAVeL et de changer le dispositif de séparation entre cette voie et la voie lente. • Recherche de subventions afin de réaliser la jonction Grand-Halleux via chemin de fer en tenant compte des normes de sécurité imposées par la SNCB. Un obstacle important est également à prendre en compte (zone rocheuse barrant le tracé). Travail réalisé pendant l'année 2016: • Poursuite des travaux du pré-Ravel entre Blanchefontaine et Poteau (phase 4) • Contacts pour la réalisation d'une liaison entre Vielsalm et Trois-Ponts
8	Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords		x			**Travaux réalisés durant l'année 2017:** Le projet d'un nouvel ALDI sur des terrains appartenant au même propriétaire a permis de relancer des contacts qui nous laissent espérer que le projet pourrait être réalisable. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:**

						Continuer d'essayer de trouver un terrain d'entente avec le propriétaire. **Travaux réalisés durant l'année 2016:** Plusieurs contacts infructueux ont été pris avec le propriétaire. Le projet est postposé.
9	Aménagement du centre et de la traversée de Goronne		x			**Travail réalisé durant l'année 2017:** Réalisation de travaux dans la rue des Chasseurs Ardennais allant du passage à niveau jusqu'au carrefour de l'ancienne caserne militaire. Réfection de la traversé de Goronne jusque Menil **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Dans le cadre du PIC il est prévu de refaire le tronçon Sart - Goronne, les travaux sont prévus en 2018. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Le SPW a refait la route entre la sortie de Goronne et Regné.
10	Aménagement du centre de Commanster				x	
11	Aménagement de la place de l'église à Regné				x	
12	Aménagement du centre de Salmchâteau		X			**Travail réalisé durant l'année 2016 :** Ajout d'éclairage et de filet autour de l'air multisport.
13	Création et aménagement d'un jardin social/ partagé		X			**Travail réalisé durant l'année 2017:** Collaboration effective de l'ASBL "Les Hautes Ardennes", de l'intercommunale "Vivalia" et de la section Génie Civil de l'Athénée Royal Vielsalm/ Rencheux pour la réalisation du chemin central et l'installation d'appareils de fitness.

						Objectifs spécifiques pour l'année 2018 : • Réalisation effective des parcelles à jardiner et ajout de carrés potagers à destination des personnes en chaise roulante. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Réunions entre tous les partenaires potentiels et intervenants (Hautes Ardennes, CPAS, école spéciale de Rencheux, Section génie civile de l'athénée royale, les membres de la CLDR)
14	Chauffage de la piscine communale par valorisation de la chaleur produite dans une centrale de biométhanisation				x	**Travail réalisé durant l'année 2017 :** Introduction d'un dossier complet dans le cadre du plan piscine Objectif pour 2018 : • Installation d'une chaudière gaz à condensation; • Placement d'une cogénération; • Mise en place d'un ionisateur cuivre-argent afin de réduire l'utilisation de chlore de 80%; • Rénovation et étanchéification des deux bassins permettant de limiter la perte hydrique; • Remise aux normes de l'électricité permettant une meilleure gestion de la régulation thermique. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Suite au placement d'une conduite de gaz entre une conduite alimentant la zone d'activité de Burtonville et le centre de vacances "SUNPARK" devenu "CENTER PARC" Demande de pose et réalisation d'une canalisation de gaz vers la piscine.

						Inscription de 50.000 euros dans le budget communal pour le placement de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine. (Réflexion en concertation Commune CLDR).
15	Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite de la phase 2. La CAPFP a assuré le suivi des exploitations et de quelques travaux. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Relancer une vente de bois groupée à destination des petits propriétaires. **Travaux réalisés en 2017 :** • Mise en place de travaux groupés proposés à l'ensemble des petits propriétaires de la commune. Cela a débouché sur des préparations de terrains et du reboisement (4.10 HA).
16	Acquisition et équipement de la zone d'activités économiques d' Hébronval		x			**Travail réalisé en 2017 :** Suivi des nouvelles demandes concernant l'installation sur la zone. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** Il est prévu de refaire la route du zoning ainsi que le chemin perpendiculaire au zoning jusqu'à l'entrée d'Hébronval, aménagements prévus dans le projet PIC. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Contact avec une PME garage et vente de motos

17	Mise en place d'une politique énergétique des bâtiments communaux		x			**Travail réalisé durant l'année 2017 :** • PAED, décision de participation à la Convention des maires. Projets UREBA : **<u>Travaux réalisés durant l'année 2017</u>** -Rénovation/ isolation de la toiture et d'un pignon complet de l'école libre de Petit-Thier -Remplacement des châssis de l'ancienne école d'Ottré, isolation de toute la toiture de l'école communale de Salmchâteau; • Subsides SAR : Isolation de la toiture du bloc A à la caserne de Rencheux -Marché attribué pour la rénovation de la toiture de l'école communale de Petit-Thier. -Remplacement de chaudière : presbytère de Grand-Halleux, Salmanova, Chaudière de la piscine du camping communal de Grand-Halleux. -Travaux de chauffage et régulation à l'école communale de Samlchâteau, Regné, Grand-Halleux et Rencheux **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Placement de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers communaux; • Achat d'un véhicule électrique destiné aux ouvriers communaux; • Placement d'une borne de recharge aux ateliers communaux; • Changement de chaudière dans divers bâtiments communaux : Maison Lambert, Ancienne maison communale de Grand-Halleux; • Fin de l'aménagement en logements sociaux du bloc B de la caserne **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Au niveau de la subvention UREBA: Isolation du toit de la Maison Lambert

						Isolation d'une partie du bâtiment de la bibliothèque Changement des châssis de l'école libre de Petit-Thier • Prolongation du délai pour la convention des maires • Bloc occupé par le club de tir, remplacement de châssis
18	Création de logements à loyer modéré		X			**Travaux réalisés en 2017:** • Signature du bail emphytéotique pour l'entièreté de la gare de Vielsalm; • Lancement des travaux pour la création de deux appartements à l'étage de la gare. **Objectif spécifiques pour 2018:** • Fin effective des travaux et mise à disposition des appartements • Ouverture de la salle d'attente et du point vélo qui permettront aux bénéficiaires de patienter dans un endroit chauffé équipé de commodités, de louer des vélos traditionnels et électriques et de déposer leur vélo dans un endroit sécure grâce à des portes-vélos mis à disposition. Ce point sera également équipé d'une borne de rechargement électrique. **Travaux réalisés durant l'année 2016:** • Négociation du bail emphytéotique pour la gare de Vielsalm. • (Création de 10 logements sociaux sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux - travaux attribués, chantier en cours.)
19	Création de logements tremplins pour les jeunes	x				**Travail réalisé durant l'année 2016 :** En liaison avec le dossier "Belgacom" fin des travaux : 27 janvier 2017.

	ménages de la Commune					**Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** Elaboration d'un mode d'utilisation de ces logements avec la finalisation de la convention gestion des appartements par l'AIS y compris la mise au point d'un règlement de rétrocession de loyer.
20	Création de logements intergénérationnels		x			**Travail réalisé en 2017 :** • L'ancien home de Provedroux a été occupé par la crèche en raison de travaux d'agrandissement dans ses locaux; • Une partie de l'ancienne MRS St Gengoux a été transformée en appartements d'urgence; • L'Asbl Les Hautes Ardennes a acheté l'ancienne MRS St Gengoux pour héberger des personnes handicapées vieillissantes dans de meilleures conditions qu'actuellement. **Objectif pour 2018 :** • Le projet des Hautes Ardennes pour le home de Provedroux poursuit sa route --> création d'une classe de dépaysement à destination de personnes porteuses d'un handicap, lieu de séminaire, hébergement des activités du CEC "La Hesse"; • Emménagement effectif des pensionnaires des Hautes Ardennes dans l'ancienne MRS; • Utilisation des deux petits bâtiments annexes du home de Provedroux en logements d'urgence. ***En 2016:*** Réflexion en cours par rapport à l'ancien home de Provedroux et la MRS Saint Gengoux de Vielsalm.

21	Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm		x			(Voir point 7)
22	Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture	X				**Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Conception d'une liaison entre le carrefour de la Baraque de Fraiture et le centre ADEPS. • Mise en valeur projet LIFE (Restauration des habitats naturels de l'Ardenne Liègeoise. Dans le Plateau des Tailles, un parcours sur caillebotis permettant d'observer l'écosystème de la fagne a été construit. • Mise en avant du potentiel touristique aux abords de la Baraque Fraiture par des panneaux informatifs et la mise en avant d'un balisage de circuits de balade. **Travaux réalisés durant l'année 2016:** Derniers aménagements de voirie et de plantations. Installation d'une œuvre d'art en liaison avec les activités pratiquées sur le site. Inauguration officielle des nouveaux aménagements.
23	Installation d'éoliennes citoyennes		X			**Travaux réalisés durant l'année 2016:** Tous les dossiers éoliens concernant la commune de Vielsalm sont au point mort suite aux réunions des populations concernées et aux avis défavorables, parfois massifs, de celles-ci. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:**

						Ouverture à de nouveaux projets et notamment en zone forestière.
24	Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois		x			**Objectifs spécifiques pour 2018:** • Des réflexions sont en cours en collaboration avec l'Agence de Développement Local concernant la création d'une "Maison de l'épicéa". Cette infrastructure permettrait de mettre en valeur cette essence qui fait partie intégrante du paysage et de l'économie locale.
25	Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages		X			**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Réalisation des trois projets lauréats de l'appel à projets de la CLDR : création d'un radeau végétalisé sur le plan d'eau de Vielsalm ; création d'un édicule au cimetière de Provedroux, création d'un jardin partagé; • Installation de modules de fitness extérieurs ainsi qu'un d'un bornage kilométrique autour du plan d'eau; • Une œuvre ludique et esthétique représentant un balai de Macralle (symbole Salmien) a également été installée. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réalisation effective du rucher de Farnières (permis délivré en février 2016) • Lancement d'un nouvel appel à projets participatif de la CLDR et sélection des gagnants. **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Réalisation d'un appel à projets citoyens par la CLDR, désignation des projets lauréats: (voir annexe)

						• projet de jardin partagé de l'ASBL des Hautes Ardenne; • projet d'îles flottantes sur le lac des Doyards de Guy Sevrin • projet de création d'un édicule dans le cimetière de Provedroux introduit par l'ASBL Comté de Salm. • Le rucher didactique du site de Farnières a suivi ses démarches administratives en vue d'obtention d'un permis. • Renouvellement du mobilier touristique autour du plan d'eau
26	Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)		X			**Objectif global :** Création de trois aires de visions : à Bihain, au Bec du corbeau et à Hourt (Grand-Halleux.) **Travail réalisé en 2017:** • Cahier des charges finalisé et attribution du marché en cours. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réalisation effective
27	Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres		X			**Travail réalisé durant l'année 2015:** • Achat de cabanons sur fond propre installés au camping de Grand-Halleux, établissement d'hébergements type "cabane en bois" sur le domaine du centre européen du cheval à Mont le Soie par l'Asbl qui gère le site. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Poursuite de la collaboration avec la Maison du Tourisme et diverses initiatives privées

28	Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes				x	
29	Création de points poste	x				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Création d'un point poste privé à Grand-Halleux. **2017**: Point poste réactivé suite à la remise de la librairie "Dejalle"
30	Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages				x	
31	Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de Regné		x			**Travail réalisé en 2017 :** • Réalisation du Schéma de Structure, adoption définitive par le Conseil Communal en date du 15 mai 2017. Approbation par le Ministre Di Antonio en date du 25 octobre 2017. • Le conseil communal a pris la décision de maintenir le schéma d'orientation local de Regné le 05 février 2018. **Objectifs spécifiques pour 2018** : • Application du SSC et CODT • Réflexion sur la mise en œuvre d'une ou plusieurs ZACC
32	Ouverture des paysages agricoles enrésinés		x			Une réflexion est en cours dans le cadre du SSC .
33	Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables		x			**Travail réalisé en 2017** : • Poursuite du travail de l'écopasseuse et poursuite des primes • Augmentation du temps de travail de l'écopasseuse qui passe à 3/5 temps.

						<u>Objectifs spécifique pour 2018:</u> • Suite au départ du conseiller en environnement, une procédure de recrutement est lancée au premier trimestre 2018; • Des formations sont à prévoir. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Renouvellement du contrat de l'écopasseuse (séance d'info et animation sur les gestes économiseurs d'énergie, voir dans le rapport de l'écopasseuse en annexe).
34	Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage...				x	
35	Protection des berges des cours d'eau		x			**<u>Travail réalisé en 2017:</u>** • Plantation autour des berges et pose de grillage de protection contre les castors en collaboration avec la société de pêche et des bénévoles membres de la CLDR; **<u>Objectifs spécifiques pour l'année 2018</u>** : • Nouvelle phase de plantation incluant la plantation d'un "garde-manger" destiné aux castors pour éviter les dégâts aux autres arbres. • Poursuite du travail habituel avec le contrat de rivière **Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite du travail habituel avec le contrat de rivière

36	Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels		x			**<u>Travail réalisé en 2017:</u>** • Réalisation du cahier des charges et attribution du marché **<u>Objectifs spécifiques pour l'année 2018</u>:** • Réalisation effective du projet de l'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée) **Travaux réalisés en 2016:** Réalisation d'un parcours didactique et de caillebottis sur le site de Fanges de la Baraque de Fraiture. Décision de soutenir le projet de l'ASPH circuit nature pour PMR sur le site des Quatre Vents à Neuville, Vielsalm.
37	Création d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux		X			**Travaux réalisés en 2017:** Collaboration avec la Province du Luxembourg pour deux types d'aide : effluents d'élevage et amendement calcaro-magnésien. **Objectif spécifiques pour l'année 2018:** • Poursuite des aides concernant les effluents d'élevage et l'amendement calcaro-magnésien • Augmentation du budget alloué à la commission agricole • Projet de création d'une coopérative laitière avec création d'une marque propre aux producteurs, suivi **Travaux réalisés en 2016:** Délégation au comice agricole du système de taille haies et analyse de terre

38	Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa				x	
39	Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon		X			Voir point 25 sur le projet des " radeaux végétalisés" introduit dans le cadre de l'appel à projet citoyen de la CLDR (en annexe). Un radeau végétalisé a été mis en place en 2017, pour l'année 2018 deux autres radeaux devraient être placés sur le plan d'eau.
40	Création d'un atelier d'aiguisage au musée du Coticule		x			**Travail réalisé en 2017:** • Introduction du dossier complet "Terre de schiste" • Réception d'une réponse permettant de continuer la soumission du projet. Nous sommes en attente d'informations concernant la suite de la procédure. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Suivi du dossier, si le projet aboutit: Rénovation et revalorisation du musée du Coticule Collaboration avec une initiative privée visant à relancer une importante exploitation du coticule à Regné. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation aux réunions "Terre de schiste" et collaboration avec l'ADL, l'asbl Val du Glain, Terre de Salm et la Maison du Tourisme. (voir annexe)
41	Création d'un atelier rural		x			**Travail réalisé durant l'année 2017 :**

						• Nombreux contacts et visites avec des personnes ayant mis sur pieds un projet quasi similaire; • Etablissement d'un plan financier • Recherche de devis concernant les travaux à mettre en place • Eclaircissement des normes en vigueur pour différents scénarios possibles pour l'utilisation des locaux. • Réflexion sur le bâtiment des Œuvres paroissiales proche du bâtiment des Hautes Ardennes y compris sur le parking et le chemin d'accès à l'atelier partagé. Actuellement la situation n'est pas encore débloquée. **Objectif spécifique pour l'année 2018:** • Introduction d'un dossier de demande de subsides auprès des autorités supérieures; • Poursuite du projet; • Estimatif des travaux à réaliser; • Introduction d'un dossier de demande de subsides auprès du ministre; • Réflexion sur le montage financier à envisager; **Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des Réflexions menées par les Hautes Ardennes de réalisation d'un tel atelier (partagé) dans un des bâtiments dont elle est propriétaire au centre de Vielsalm Diverses réunions avec les Hautes Ardennes, SAWB et Diversiferm, ADL.
42	Mise en place d'une Agence de Développement Local	X				**Réalisé** L'Agence de Développement Local travaille entre autre sur la dynamisation

	(ADL)					de l'association des commerçants, le projet d'atelier partagé, le projet 'Patrimoine en pierre", les petites forêts privées, le projet RAVEL...
43	Dynamisation de l'association des commerçants		X			**Travail réalisé durant l'année 2017:** Poursuite de la démarche de l'ADL • Création d'une prime pour l'aménagement de cellules commerciales vides dans le but de faciliter l'installation de nouveaux commerces. • Organisation de formation aux réseaux sociaux à destination des commerçants • Aide logistique pour l'organisation et la participation à diverses organisations commerciales : Horecadays, Week-end du Client, braderie, concours de fin d'année • Réalisation d'une étude sur le tissu commercial Salmien via l'UCM **Objectifs spécifiques à l'année 2018:** • Organisation de séances d'information sur l'économie d'énergie • Dynamisation de la braderie • Création d'un annuaire reprenant les indépendants du secteur de la construction à destination des porteurs de projets afin qu'ils fassent préférentiellement appel à des corps de métier Salmiens • Maintien des actions menées habituellement. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Organisation de divers évènements commerciaux, conférence sur le tri des déchets, sur la transmission d'entreprise, les aides à l'embauche. Participation à la journée des étudiants organisée par le FOREM.

44	Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière		X			**Travail réalisé durant l'année 2017 :** • Sécurisation de passages piétons • Sécurisation du RAVEL par le SPW **Objectif 2018 :** • Equiper plus de passages piétons avec une signalisation adéquate • Placement d'au moins un radar fixe sur les routes régionales **Travail réalisé durant l'année 2016:** Remplacement et réparation des radars défectueux
45	Interdiction de certaines zones aux poids lourds		x			En 2017, la rue de la Bouvière et Neuville ont été interdites aux poids lourds.
46	Augmentation des places de parking dans Vielsalm	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantations autour de la zone de parking rue de l'Hôtel de Vile dans le cadre d'une subvention de la semaine de l'arbre. ***Travail réalisé durant l'année 2015:*** *Fin des travaux du parking rue de l'Hôtel de Ville, inauguration et utilisation de celui-ci.*
47	Création de maisons multiservices				x	
48	Aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages	X				**Aménagements des dispositifs de sécurité du SPW** voir 7
49	Création de cheminements cyclables		X			Voir 7

50	Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm			x		**Réalisé en 2017:** Abandon du projet porté par l'ASBL "Les hautes Ardennes" et mise en place d'un autre système de cogénération avec installation de panneaux photovoltaïques. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Après avoir poursuivi le cahier des charges pour son réseau de chaleur (qui pouvait aussi concerner la Commune, les entreprises sur le site, la nouvelle micro zone d'activités et les nouveaux logements sociaux), l'ASBL "Les Hautes Ardennes" reconsidère ses intentions avec un projet d'installation d'unité de cogénération et de placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de ces bâtiments.
51	Etude et mise en œuvre d'un plan global d'intégration phonique et visuelle afin de créer une ceinture verte autour du zoning industriel de Burtonville pour l'ensemble des villages proches				x	**Travail réalisé durant l'année 2016:** Le dossier de l'extension du zoning est terminé, l'élaboration du schéma de structure communal prévoit une ceinture "verte" d'isolation. **Objectifs spécifiques pour l'année 2017 :** Début de réalisation concrète de l'intégration phonique et visuelle du zoning.
52	Mise en valeur du cheminement pédestre entre le Tiennemesse et la chapelle Saint-Gengoux				x	Ce projet sera mené en parallèle de la remise en état de la Chapelle Saint Gengoux
53	Création d'un cheminement cyclable entre Vielsalm et		x			voir 7

	Trois-Ponts					
54	Plantation de vergers	x				**Travaux réalisés durant l'année 2017:** • Plantation de 20 fruitiers sur la route du terrain de foot de Grand-Halleux. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018** • Zones à définir pour la plantation de nouveaux arbres fruitiers et mise en place **Travaux réalisés durant l'année 2016:** Taille des arbres fruitiers du verger implanté à Hébronval sur terrain communal en collaboration avec l'école primaire communale.
55	Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies				x	
56	Intégration paysagère du zoning de Burtonville		x			voir 51
57	Aménagement de la place de la gare à Vielsalm		x			**Travail réalisé pour l'année 2017** Réalisation effective des travaux Rue de la station et tout autour avec ajout d'un raccordement entre la propriété d'Infrabel et la rue du Pont des Perches. **Objectif 2018:** • Réflexion sur la possibilité de réaliser des aménagements sur le terrain appartenant à Infrabel situé entre la rue du Pont des Perches et la gare de Vielsalm.

						Travail réalisé durant l'année 2016: Lancement du marché de service pour l'élaboration des plans définitifs Examen des extensions possibles et poursuite de la réflexion pour une éventuelle place de marché Aboutissement, attribution au DST, réalisation du cahier des charges et désignation des entreprises
58	Création d'une passe à poisson sur le lac des Doyards				x	Néant. Projet turbine. Pas d'actualité pour le moment.
59	Signature de la charte de fauchage tardif	x				**Travail réalisé en 2017:** • Décision et augmentation effective des zones en fauchage tardif avec placement des panneaux d'information. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réalisation d'une campagne de communication autour de la gestion différenciée dans le cadre de Commune Maya.
60	Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Introduction du dossier "terre de schiste" (voir point 40) **Objectifs spécifique pour l'année 2018 :** • Si le projet "terre de schiste" aboutit, il permettra de financer plusieurs projets dont : ✓ La création de panneaux informatifs et d'aires de repos avec mise en valeur du patrimoine en schiste. 18

						✓ La création d'un parcours multimédia sur le thème de la pierre • Organisation de chantiers partagés de restauration de murs en pierres sèches • Restauration de petites chapelles de village • Remise en état du "Pouhon" de Grand-Halleux **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Voir point 40 : projet "terre de schiste". • Projet du S.I :"La forêt : un e-regard pluriel" est une brochure reprenant 13 fiches sur 13 points d'intérêt reprenant les coordonnées GPS de l'endroit dont question. Sur place est disposé un piquet sur lequel un Q R Code renvoie le promeneur au site internet du S.I pour avoir des informations concernant le site. ✓ l'organisation de plusieurs chantiers partagés de restauration de murs en pierres sèches; ✓ Finalisation de la réalisation du projet du S.I en collaboration avec la CLDR et le DNF ainsi que l'inauguration du parcours.
61	Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht	x				**Projet finalisé en 2011** Dans le cadre du Contrat de Rivière Amblève, auquel la commune adhère, un circuit touristique « roches et minières » a été réalisé. Il est disponible sur le site Internet : http://www.tourismegps.be/gps-fr/colonne-de-gauche/les-circuits/les-circuits-de-liege-publies-en-francais/circuits-roches-et-minieres.html. Pour la commune de Vielsalm, ce circuit met en avant le rocher et la carrière de Hourt, le bec du corbeau et le musée du coticule.

						+ point 40 : projet "Terre de schiste"
62	Fleurissement et verdurisation dans les villages	X				Travail réalisé en 2017 : • Aménagements des espaces commémoratifs avec des plantations correspondant aux exigences du Plan Maya (plantes vivaces, mellifères...) • Plantations dans les "bacs casse-vitesse" également avec un maximum de plantes vivaces et mellifères. • Un certain nombre de places au cœur des villages ont été fleuries toujours dans l'esprit "Commune Maya" **Objectifs spécifiques à l'année 2018:** • Maintien des efforts pour utiliser un maximum de plantes nécessaires à la survie des abeilles et pollinisateurs • Aménagement de zones fleuries autour du plan d'eau et dans certains villages
63	Participation annuelle à l'action « Communes et rivières propre »	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Participation annuelle et inscription de la commune au projet " Grand nettoyage de Printemps BeWAPP" **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** Poursuite dans le sens de ces engagements **Travail réalisé durant l'année 2016:** Participation annuelle

64	Promotion du covoiturage	X				**Travail réalisé pour l'année 2017:** Recherche d'un emplacement de parking de covoiturage près de l'autoroute **Objectifs spécifiques pour l'année 2018 :** Rechercher des solutions pouvant aider à développer l'engouement pour le covoiturage dans notre région rurale. **Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite via le projet de l'ASBL Les Hautes Ardennes.
65	Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)	X				**Travail réalisé durant l'année 2016 :** La collaboration continue. En décembre 2016 on comptait 35 logements gérés par l'AIS sur la commune de Vielsalm. **Objectif 2018 :** • Lancement d'une nouvelle collaboration pour les logements tremplins
66	Actions en faveur du quartier social de Cahay		x			**Travail réalisé en 2017:** • Entretien de la zone de compostage, entretien des abords, extraction du compost, réparations diverses **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Formation au compostage • Si la demande est grandissante, envisager la création d'une deuxième aire de compostage • Utilisation du compost produit par les habitants • Réfection de la plaine de jeux **Travail réalisé durant l'année 2016:**

						• Création d'un compost collectif à Cahay. L'initiative a séduit 15 ménages. • Rénovation d'une partie des bâtiments des habitations sociales de Bastogne (enveloppe extérieure, isolation, châssis,...)
67	Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)		x			**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Démarrage effectif du Conseil Consultatif des Aînés Parmi ses organisations nous pouvons déjà mentionner un repair-café, des ateliers jeux intergénérationnels et des ateliers culinaires eux aussi intergénérationnels; • Collaboration active de la CLDR avec ces structures participatives : réunions conjointes, participation Conseil Communal des enfants à la journée de l'arbre; • Participation active de la CCATM à l'élaboration du Schéma de structure aujourd'hui validé. **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Collaboration étroite avec les différentes structures participatives (Commission Communale d'Aménagement du Territoire, Commission Consultative des ainés, Conseil Communal des Enfants, Commission Consultative des Jeunes et Commission Consultative de la personne handicapée dès sa création); • Création d'une Commission Consultative de la personne handicapée. **Travail réalisé durant l'année 2016:** • Réunion conjointe en décembre avec CLDR • Poursuite du schéma de structure, organisation d'une réunion sur le schéma de structure communal à Saimchateau pour informer les citoyens;

						• Création d'une Commission Consultative des Ainés
68	Amélioration des outils de communication existants	X				**Travail réalisé pour l'année 2017:** • Alimentation régulière du site communal • Création d'une page facebook communale **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Recherche d'un opérateur sérieux via Idelux concernant notre réflexion autour des Smartcities; • Mise en ligne des documents de travail à destination des membres de la CLDR via un cloud; • Actualisation des données relatives au PCDR sur notre site communal; • Placement de panneaux informatifs en tous genres (gestion différenciée, plan Maya...) dans la commune. **Travail réalisé pour l'année 2016:** Migration du site internet de la Commune vers la dernière version proposée par l'intercommunale en charge de l'interface du site de Vielsalm, comme de nombreuses autres communes wallonnes.
69	Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »	X				Projet réalisé
70	Organisation de séances d'information sur les mesures agro-environnementales		x			**2018** : Organisation et réalisation
71	Requalification de certains noms de rues (+ numérotation)	X				Des actions ont été menées à Goronne, Ville-du-Bois et Petit-Thier. A poursuivre en 2018; notamment le site de l'ancienne caserne de Rencheux.

72	Edition d'une charte de la convivialité				x	
73	Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm	X				**Travail réalisé durant l'année 2015:** Le camping communal de Vielsalm a été remis à une société privée par un bail emphytéotique et une convention à partir du 1er juillet 2015. Il existe une collaboration entre cette société et le CPAS en ce qui concerne l'habitat permanent
74	Participation à la semaine de l'arbre	X				**Travail réalisé durant l'année 2017:** • Distribution de plants d'arbres aux particuliers; • Création d'hôtels à insectes; • Démonstration de vannerie; • Obtention d'une intervention pour l'aménagement d'un espace vert public, il s'agira d'une parcelle des étoiles au cimetière de Vielsalm. Il sera composé d'un espace de dispersion et d'un espace pour les cercueils mis en pleine terre. Cette parcelle sera délimitée par des haies de charmes et par une plate-bande fleurie; • Obtention également de plants pour un espace vert public, ils seront placés aux alentours du plan d'eau de Vielsalm afin de redonner vie à un talus. **Objectifs spécifiques à l'année 2018:** • Mise en place effective de la parcelle des étoiles • Plantations au plan d'eau prévues pour le printemps **Travail réalisé durant l'année 2016:** La commune de Vielsalm a été sélectionnée pour le projet d'aménagement d'un espace vert public ainsi que pour les plantations de haies mellifères qui

						se fera au carrefour de la croix Jean Giet. Projet porté par un groupe de travail de la CLDR. La Commune a également été retenue pour un projet rendu concernant la mise à disposition de plants pour la plantation en espace public, ceci afin d'étoffer la plantation de tilleuls à Bêche durant la semaine de l'arbre 2011.
75	Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants		X			**Travail réalisé durant l'année 2016:** Organisation d'un salon énergie en collaboration entre l'administration communale de Vielsalm et le CPAS **Objectif spécifique à l'année 2018:** Réaliser un numéro spécial du bulletin communal dédié aux énergies renouvelables.
76	Organisation de séances d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie		x			Objectif qui sera développé en 2018
77	Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle				x	
78	Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique	x				Néant en 2016. A noter toutefois que la bibliothèque communale de Vielsalm organise cinq séances de "l'Université des champs" en collaboration avec la Commune durant le printemps 2016. Et des séances d'informations seront données lorsque le projet de jardin partagé sera mis en place. **Objectif spécifique à l'année 2018 :** • Organisation d'une conférence sur le passage d'une agriculture conventionnelle au biologique
79	Participation aux Journées	x				

	wallonnes de l'Eau					
80	Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques				x	
81	Action pour protéger les arbres et haies remarquables	x				**Travail réalisé durant l'année 2016:** Projet "La forêt : un e-regard pluriel" du S.I voir point 60 **Travail réalisé en 2017:** Finalisation du projet "e-regards pluriel" du S.I, voir point 60
82	Organisation d'expositions de sculptures en pierre				x	
83	Amélioration de l'organisation des transports en commun	x				**Travail réalisé durant l'année 2017:** Tentative d'organisation du Proxibus en Telbus **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Réflexion sur un autre système après une tentative d'organisation de type "Telbus" **Travail réalisé durant l'année 2016:** Continuation du projet Proxibus
84	Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs		x			

85	Sensibilisation des agriculteurs à l'embellissement des abords de fermes				x	
86	Plantation de haies « publiques »	X				Travail réalisé durant l'année 2017: • 200 arbustes mellifères ont été plantés à la Croix Jean Giet de Grand-Halleux dans le cadre de la semaine de l'arbre • Une haie vive a été plantée entre Ottré et Langlire dans le cadre du Plan Maya **Objectifs spécifiques pour l'année 2018:** • Plantation d'une haie dans le cimetière de Vielsalm **Travail réalisé durant l'année 2016:** Plantation d'une haie à l'air multisport de Salmchâteau
87	Améliorer l'offre de transport SNCB vers le Luxembourg		x			**Objectifs spécifiques pour l'année 2017:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers **Cet objectif reste similaire pour 2018** **Travail réalisé durant l'année 2016:** Poursuite des négociations pour l'harmonisation des tarifs transfrontaliers
88	Etendre le comité de suivi de Spanolux à l'ensemble des entreprises du zoning	X				
		R	E	Ab	Att	
96	Total	30	42	1	24	

%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	**31%**	**43%**	**1%**	**25%**	

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011 visa n°11/50592		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	• Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble • Favoriser l'accès aux logements	978 400 €

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	19 novembre 2012
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	En concertation avec l'Administration . – Service extérieur et services centraux (12 décembre 2013), vu les délais et l'état du dossier, il a été décidé de passer directement à la phase « projet ». N.B.: approuvé par l'AC le 20 janvier 2014.
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	**20 janvier 2014**
Approbation du projet par le Ministre	**17 juillet 2014**
Adjudication :	**19 aout 2014**
Décision d'attribution du marché	**24 novembre 2014**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**21 avril 2015**
Début des travaux	**07 septembre 2015**
Réception provisoire	**16 février 2017**
Décompte final	**19 juin 2017**
Réception définitive	/

Etat d'avancement financier du projet :	Montant reçu subside : 736.930,02€
Montant conventionné à 100%	1.223.000€
Montant du subside développement rural	978.400€
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	**1.093.296,09€**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014 visa n°14/24608		Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm	• Protéger l'environnement naturel, valoriser les ressources locales et sensibiliser à ces thématiques ; • Développer une économie équitablement répartie et intégrée	641 897 €

L'intercommunale Idelux Projets Publics a été désignée comme assistant à maîtrise d'ouvrage le 28 août 2017.
Un calendrier de réalisation du projet est sur le point d'aboutir.

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**

Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2011 Visa n°11/50592		**Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale**	Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble Favoriser l'accès aux logements	**1159154,17**	**19 juin 2017**

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?	**Convention**	**~~Oui~~**	**Non**
Si le patrimoine est loué[6] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type **Rez-de-chaussée**	Montant annuel	

[6] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type **Appartement 1**	Montant annuel	
	Type **Appartement 2**	Montant annuel	
	Type **Appartement 3**	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type **Rez-de-chaussée**	Montant annuel	7283,57 €
	Type **Appartement 1**	Montant annuel	
	Type **Appartement 2**	Montant annuel	
	Type **Appartement 3**	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [7]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	(voir tableau d'occupation en annexe)

[7] ***A titre d'exemple :***
Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

Impact des activités sur emploi	S'agissant d'une Maison Rural, son rôle est d'offrir des infrastructures et des services (hors logement) plutôt que de créer de l'emploi. On pourrait quand même relever qu'il s'agit aussi d'entretenir le bâtiment et que les services fournis génèrent aussi de l'emploi (coordinatrice et éducatrices et l'Ecole de devoirs, psychologue, assistantes sociales et éducatrices des services en place (AMO, antenne du Service de santé mentale de la Province du Luxembourg) ou à mettre en place en 2018 (SAJ, SAIE, en collaboration avec l'AMO), employées de la bibliothèque à la racinothèque,...)

ACTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VIELSALM
EN SA SEANCE DU 12/03/18

Par le Conseil,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM
- Luxembourg -

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 ans	1	Aménagement global du village de Grand-Halleux	Phase 1 : Place communale et site de la gare : 525 000 € HTVA Phase 2 : Liaison pédestre 530 000 € HTVA Phase 3 : Acquisition et réhabilitation/transformation de la gare en maison de village : montants financiers à déterminer.	DR	60 %

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

La CLDR

La commission locale s'est réunie à cinq reprises.
Le fin d'année a été riche en réunions, qui se sont parfois tenues conjointement à la CCATM, notamment pour une présentation du Schéma de structure et des actions de l'ADL.
Le PAED a été abordé ; la CLDR a débattu à la suite de cette présentation et a conclu qu'elle pouvait jouer un rôle dans sa mise en œuvre. Un groupe de travail sera mis sur pied en 2018 pour imaginer son implication. Du débat sont d'ores et déjà ressortis les aspects de communication, d'exemplarité de la commune, ...
Un apéritif dinatoire et une visite du marché de Noël ont clôturés l'année entre membres des CLDR et CCATM.

L'année a vu la mise en œuvre des projets lauréats de l'appel à projets lancé par la CLDR :

- Jardin partagé
- Radeaux végétalisés
- Édicule à Provedroux

Le budget de la CLDR a également permis de financer une végétalisation des abords du lac de Vielsalm. Dans ce cadre, un fauchage tardif a été mis en place ; une demande pour poursuivre ces travaux a été introduite et acceptée dans le cadre de la semaine de l'arbre.

Réflexion de la CLDR sur l'année (2017) écoulée.

Points positifs des réunions de la CLDR pour 2017.

La CLDR apprécie l'aboutissement des travaux de la maison du Parc et la visite qui en a été faite. Cet outil financé en développement rural confirme son utilité au regard des besoins exprimés par la population, notamment en ce qui concerne la disparition ou l'absence de certains services de proximité. La Maison du Parc constitue un motif d'encouragement à poursuivre des projets de « longue haleine ».

La réalisation de « petits » projets dits « secondaires », généralement portés par une personne ou un groupe de travail qui s'y impliquent plus spécifiquement est également une source de satisfaction. Dans le même sens, la concrétisation du budget participatif et des projets y liés, qui permettent la concrétisation d'objectifs du PCDR par des citoyens est positive. Sont cités : le jardin partagé, les radeaux végétalisés, le site historique de Provedroux et les démarches pour végétaliser les berges du plan d'eau.

Le Schéma de structure est pareillement pointé comme résultat positif ainsi que le PAED.

La conduite des réunions est à chaque fois bien gérée avec méthode et clarté.

Points négatifs des réunions de la CLDR pour 2017.

Sur le plan du contenu, 2017 a semblé très pauvre.

La lenteur, si ce n'est le recul, dans certains projets importants, entraînant un désintéressement de certains membres de la CLDR que l'on ne voit que rarement (ou pas du tout) aux réunions.
Le cas de la turbine en est l'exemple type et est d'autant plus criant que certains ont « investi » dans la coopérative citoyenne, quasiment « à fonds perdu ».

Cette lenteur donne l'impression d'un désintérêt des responsables communaux.

Les membres de la CLDR regrettent la présence généralement limitée du nombre de participants qui, en outre, sont bien souvent « toujours les mêmes ».
Cette absence de l'implication de membre de la CLDR en tant que représentant de leur village a comme conséquence une certaine centralisation des projets sur le village de Vielsalm.

Un membre regrette que la commune ne sollicite pas une nouvelle convention.

Concernant les réunions, les membres de la CLDR pointent les quatre réunions en novembre/décembre qui demandent une mobilisation importante alors qu'aucune réunion ne s'est déroulée depuis le mois de mars. Ces réunions se sont succédé coup sur coup pour constater que peu de choses avaient changé et donnent l'impression de justifier les réunions pour obtenir les subventions...

Proposition de travail pour 2018.

La CLDR souhaite que le projet de turbine hydroélectrique soit mis sur les rails et montre des avancées en fin d'année.

La CLDR souhaite soutenir le projet de Grand-Halleux et justifie ce choix par le soutien que la population apporte à ce projet.

Les membres de la CLDR proposent également un « nettoyage » de la liste des projets avec le maintien des « petits projets » ne demandant que peu d'interventions et d'investissements. Ils proposent pour ce faire de désigner un porteur de projet, membre de la CLDR, pour assurer l'avancement de ces petits projets.

La CLDR souhaite être partie prenante du PAED et propose l'organisation d'une foire aux idées ou d'un week-end de « transition » pour mieux faire connaître la convention des maires. Les mois de septembre et d'octobre sont évoqués. Il est nécessaire pour ce faire d'y consacrer du temps dès à présent.

La CLDR souhaite être davantage associée aux projets et travaux qui vont être réalisés par la commune et qui répondent aux objectifs du PCDR. Une personne du personnel communal pourrait faire le relais.

LA CLDR propose encore la réalisation d'un listing des membres de la CLDR avec, éventuellement sur base volontaire, un minimum d'informations sur leurs situations, compétences et centres d'intérêt. Un outil comme celui-là permettrait une meilleure connaissance entre membres et un ciblage plus spécifique pour les divers projets.

La CLDR souhaite être informée des contraintes que vivent les communes qui expliqueraient les lenteurs dans la mise en œuvre de différents projets communaux.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	4
Intitulé du projet	Aménagement global du village de Grand-Halleux
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	Novembre 2015	2015
Date des réunions durant l'année écoulée Les synthèses sont en annexe.	29 mars 2017	Nombre de présents :	14 membres de la CLDR sont présents. Dix personnes sont excusées.

	30 novembre 2017		16 membres de la CLDR sont présents. 8 personnes sont excusées.
	11 décembre 2017		18 membres des commissions réunies sont présents dont 7 membres de la CLDR.
	14 décembre 2017		7 membres de la CLDR sont présents.
	22 décembre 2017		11 membres de la CLDR sont présents ainsi que 6 membres de la CCATM.

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 29 mars 2017

Ordre du jour de la réunion de CLDR

- Renouvellement du PCDR
 - Présentation de l'état d'avancement des projets par la commune
 - Présentation de la participation citoyenne par la FRW
 - Approbation de l'ensemble du dossier par la CLDR
- Présentation du rapport annuel de l'Opération de Développement rural
 - Synthèse de l'évaluation par les membres de la CLDR – approbation par la CLDR
- Groupes de travail
 - Retour sur les projets citoyens en cours :
 - Radeaux végétalisés
 - Jardin partagé
 - Édicule à Provedroux
- Programmation pour l'année 2017
 - Appel à projet citoyen
 - Mise en œuvre d'un projet par la CLDR
 - Aménagement du carrefour de la croix Jean Giet à Grand Halleux
 - Verdurisation des berges du plan d'eau à Vielsalm

Présences

14 membres de la CLDR sont présents. Dix personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal & Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur Joseph Remacle présente l'ordre du jour.

Il remercie Anne-Sophie Molhant, qui participe à sa dernière réunion de la CLDR, pour son engagement et le travail Réalisé. Il lui souhaite encore bon vent dans son nouveau travail.

2 Renouvellement du PCDR

Joseph Remacle présente l'état d'avancement de la demande de renouvellement du PCDR auprès des instances régionales. Il précise à nouveau les demandes de la CRAT, exprimées dans son avis du 11 février 2010[1].

Il rappelle le souhait de la commune d'avancer de manière significative dans son schéma de structure communal avant de renouveler le PCDR. Le SSC est maintenant approuvé de manière provisoire par le Conseil communal ; les remarques de la population sont intégrées dans le document qui devrait être validé en séance du Conseil en mai 2017.

Ce document sera joint à la demande de renouvellement du PCDR, ainsi que la demande d'agrément de l'ADL.

Joseph Remacle revient sur les demande de la CRAT :

- **Le projet d'aménagement du site de la Baraque de Fraiture**
- **Le projet d'extension du zoning de Burtonville**
- **Le projet de mise en œuvre des ZACC[2]**
- **Le projet de réalisation d'un SSC[3]**
- **La réalisation éventuelle d'autres outils de gestion tels qu'un RCU[4], PCM[5], PCDN[6]**

L'ensemble du dossier sera envoyé par mail aux membres de la CLDR.

2.1 Présentation de l'état d'avancement des projets par la commune

Joseph Remacle détaille les 88 projets du PCDR et leur état d'avancement.

Un document de synthèse reprenant les commentaires sera joint au rapport annuel 2016 de l'Opération de Développement Rural.

Différentes questions sont soulevées par les membres de la CLDR :

- **Concernant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, pourquoi une thermographie n'a pas été réalisée ?**
 - Joseph Remacle doit se renseigner pour répondre à cette question. Quoi qu'il en soit malgré l'absence d'audit thermographique, il est parfois évident de comprendre une situation. Des moyens financiers ont d'ailleurs été déployés sur différents bâtiments pour remplacer des simples vitrages ou isoler des toitures.

[1] Ce document est disponible sur le site Internet de la CRAT : http://www.lacrat.be/ à l'adresse :

http://www.lacrat.be/avis?field_type_value=All&field_locality_value%5B%5D=VIELSALM&field_year_value=&=Ex%C3%A9cuter

[2] Zones d'Aménagement Communal Concerté

[3] Schéma de Structure Communal

[4] Règlement Communal d'Urbanisme

[5] Plan Communal de Mobilité

[6] Plan Communal de Développement de la Nature

- Pourquoi le Jardin social n'a-t-il pas fait l'objet d'une convention en Développement Rural ?
 - La commune n'avait pas la maîtrise du foncier.
- Qu'en est-il du contrat de gestion entre la poste et la commune ?
 - Joseph Remacle ne possède pas d'information à ce propos.
 - Des informations sont à aller chercher ; il faut maintenir la pression vis-à-vis de la poste pour le maintien des infrastructures et des horaires à Vielsalm.
 - Une question est posée sur les nouvelles boites bleues
 - Pas d'informations non plus à ce sujet. Des renseignements doivent être pris.

Joseph Remacle conclut en présentant un bilan positif de l'état d'avancement de nombreux projets. Bien que tous soient loin d'être financés par la voie du développement rural, la commune a la volonté de les faire aboutir.

- Un membre pose la question du nombre de projets : il trouve que ce serait plus facile à suivre avec moins de projets.

2.2 Présentation de la participation citoyenne par la FRW

Michaël Hennequin présente une synthèse de la participation de la population entre 2015 et 2017.

Une première partie de la participation citoyenne (2010-2015) a déjà été présentée et validée par la CLDR.

Michaël Hennequin distribue en séance le document de synthèse et commente les différentes parties.

2.3 Approbation de l'ensemble du dossier par la CLDR

La CLDR marque son accord sur la demande de renouvellement du PCDR et les dossiers tels qu'ils ont été présentés.

3 Présentation du rapport annuel de l'ODR

3.1 Synthèse de l'évaluation par les membres de la CLDR – approbation par la CLDR

Michaël Hennequin présente le résultat du travail préparatoire demandé aux membres de la CLDR. Cinq personnes de la CLDR ont contribué à cette synthèse qui appelle à être complétée en séance.

Joseph Remacle demande de relativiser le peu de personnes qui ont répondu par rapport à l'avis de l'ensemble de la CLDR qui est exprimé en réunion. Ces remarques sont intégrées.

Le document est approuvé moyennant l'intégration des remarques formulées en séance. Il sera envoyé aux membres de la CLDR par mail.

4 Groupes de travail

Retour sur les projets citoyens en cours :

4.1.1 Radeaux végétalisés

Le projet avance bon train ; le premier radeau de 48 m² sera placé fin juin sur le lac. En parallèle un panneau d'information est réalisé et sera commandé aux « Hautes Ardennes ». Le SPW- DCENN[7] traine à remettre son avis suite à la réunion préparatoire avant travaux.

4.1.2 Jardin partagé

Le projet a pris du retard. L'école partenaire s'est désistée du projet. Un nouveau calendrier doit être fixé ; l'objectif est sa réalisation pour la saison de végétation 2018. En réponse à une question, il n'est pas nécessaire d'introduire un permis d'urbanisation pour réaliser un jardin potager.

4.1.3 Édicule à Provedroux

Jean Paul Depaire présente la maquette du projet. Il est à la recherche de cherbains pour la couverture. Michaël Hennequin signale qu'il remplacera prochainement son toit (en cherbains) et qu'il peut les mettre à la disposition du projet.

5 Programmation pour l'année 2017

Le calendrier de l'année 2017 est présenté : la CLDR travaillera sur différentes thématiques. Différents groupes de travail seront mis en place pour ce faire.

- Appel à projet citoyen
- Mise en œuvre d'un projet par la CLDR
- Aménagement du carrefour de la croix Jean Giet à Grand Halleux
- Verdurisation des berges du plan d'eau à Vielsalm

Pour la synthèse : *Michaël Hennequin*

[7] Direction des Cours d'Eau Non Navigable

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	P
Jean-Pierre BERTIMES	P	Anne Catherine MASSON	E
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	E	Jacques GENNEN	E
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK		André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT	E	Gabrielle DETHIER	E
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS	E	Aurélie BECO	E
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	P
Agnès LEGROS	E	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	E	Philippe ANDRIANNE	E
Philippe PÉRILLEUX	P	Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART	P	Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

30 novembre 2017

Ordre du jour de la réunion

1. Renouvellement du PCDR : le dossier est entre les mains de la DGO3 > présentation des suites
2. Le point sur les dossiers en convention ou à venir :
 - Bâtiment Belgacom
 - Utilisation des locaux
 - Location des appartements
 - Placement d'un panneau
 - Turbine hydroélectrique
 - État d'avancement du travail d'Idélux
 - Aménagement de la traversée de Grand-Halleux
 - Sollicitation d'une note de cadrage auprès d'Idélux
3. Budget participatif de la CLDR
 - Présentation des réalisations par les porteurs de projets
 - Suite du travail : relance de l'appel et publication dans le BC
4. Le point sur différents projets/dossiers :
 - RAVeL
 - Exposition Jean Englebert
 - PAED et Pollec
 - Ateliers partagés
 - Semaine de l'arbre
 - Chapelle Saint Gengoux
 - Collaboration avec l'ASBL Kwabo coup d'pouce
 - Projet « ALDI »
 - Obtention du titre « Commune du Commerce Equitable »
 - Jardins partagés
 - Activité CCA
 - Rucher de Farnières

Présences

16 membres de la CLDR sont présents. 8 personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Sarah Gathelier, agent communal et Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur Joseph Remacle présente l'ordre du jour.

Il présente Sarah Gathelier, employée communale, remplaçante d'Anne-Sophie Molhan et en charge du Développement Rural, des sports, du tourisme et de la mobilité. Sarah est originaire d'Hébronval et psychologue de formation. Elle travaille actuellement à l'ADL.

Le Président de la CLDR présente encore l'ordre du jour ; il remercie les personnes présentes pour leur investissement et leur présence et souhaite faire le point et relancer la dynamique participative de la CLDR. Quelques réunions sont programmées d'ici la fin de l'année :

- 11 décembre : présentation du SSC
- 14 décembre : présentation du PAED
- 22 décembre réunion conjointe avec la CCATM : présentation des actions de l'ADL et visite du marché de Noël.

2 Renouvellement du PCDR

Joseph Remacle présente l'état d'avancement de la demande de renouvellement du PCDR auprès des instances régionales. Il relate les nombreuses discussions à propos du contenu du dossier et précise les demandes de la CRAT[1], exprimées dans son avis du 11 février 2010[2]. Il fait part également du courrier du Ministre accompagnant sa décision d'octroyer une validité de 5 années au PCDR de Vielsalm.

Le dossier de la commune répondra aux différentes questions de ces deux courriers.

D'un point de vue administratif, le dossier est envoyé au Fonctionnaire délégué (Patrick Van Der Smissen) service extérieur de la DGO3 (Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement) qui dispose de 2 fois 15 jours pour remettre un avis de conformité sur la forme. Le dossier doit alors être envoyé à diverses instances, dont la PAT[3] devant qui la commune devra défendre sa demande.

Joseph Remacle présente le contenu du dossier et répond brièvement aux questions des courriers précités :

- Bilan des projets et actions du PCDR ;
- Aménagement du carrefour de la Baraque de Fraiture : Les aménagements sont terminés ; la commune a apporté 320 000 € sur fonds propres ;
- Zoning de Burtonville : le dossier est finalisé. 40 Ha supplémentaires ont été avalisés. Il faut ajouter à cela les aménagements de voiries et de ronds-points. Ces nouveaux espaces ont pour vocation d'accueillir des PME et les entreprises déjà implantées sur le site ;
- La mise en œuvre des ZACC[4] est à mettre en relation avec la réalisation du Schéma de structure communal : les contacts pris par la commune ont mis en avant l'impossibilité de mise en œuvre d'une ZACC sans une vision d'ensemble dans un instrument de planification ;

[1] A noter que la CRAT est devenue le PAT (Pôle « Aménagement du Territoire »).

[2] Ce document est disponible sur le site Internet de la CRAT : http://www.lacrat.be/ à l'adresse :

http://www.lacrat.be/avis?field_type_value=All&field_locality_value%5B%5D=VIELSALM&field_year_value=&=Ex%C3%A9cuter

[3] Qui remplace la CRAT

[4] Zones d'Aménagement Communal Concerté

- Le Schéma de structure communal vient de faire l'objet d'une acceptation par le Ministre dans un courrier récent ;
- Les questions du Règlement communal d'urbanisme, du Plan communal de mobilité et du Plan communal de développement de la nature qui étaient des outils facultatifs proposés par la CRAT pourront être travaillées dans le futur. Il faut néanmoins rester vigilent sur la nécessité de faire vivre ces outils après les avoir imaginés. Ce seront donc des projets à mettre en œuvre par la suite ;
- Le document présentera également les actions de l'ADL, qui, pour rappel, a été mis en place dans la cadre du PCDR ;
- Une présentation de la dynamique participative, réalisée en deux temps par la FRW complètera l'ensemble (2010-2015 & 2015-2017) ;
- D'autres projets ont encore été mis en œuvre ; ils seront joints et présentés devant la PAT.

Joseph Remacle se veut rassurant et indique qu'il devrait être facile de démontrer le dynamisme de la commune et sa volonté toujours présente de faire participer sa population. Il présente, pour corroborer ses dires, les organes existants et nouveaux en application dans la commune :

- CLDR et CCATM ; Conseil communal des enfants qui sont des structures anciennes ;
- CCA (Conseil Consultatif des ainés), nouvelle commission très active qui occupe d'ailleurs la maison rurale et organise notamment un repair café et organise des séances ludiques.
- CCJ (Conseil consultatif des jeunes) qui portera rapidement ses fruits.

Il existe donc beaucoup de possibilités de participer et contribuer à la vie communale.

- A la question de savoir si l'extension de la zone d'activités de Burtonville atteint les zones humides, Joseph Remacle répond que ce n'est pas le cas.
 - Un plan sera envoyé par la commune aux membres de la CLDR.
 - Il est précisé en outre que le coté d'extension vers Ville du Bois est une régularisation de la situation existante.

2.1 Présentation de l'état d'avancement des projets par la commune

2.1.1 La Maison du Parc

Joseph Remacle se réjouit de cette première réunion de la CLDR qui s'organise dans la maison rurale. Beaucoup de demandes d'occupation arrivent actuellement auprès de la Secrétaire du Bourgmestre qui gère pour l'instant ces demandes.

Dans une réunion de la CLDR à venir, il faudra discuter des statuts d'occupation des locaux et de la création d'un panneau d'informations.

L'école des devoirs est ravie de ses nouveaux locaux qui sont occupés tous les jours de la semaine de 13h30 à 18h30. Ces locaux étant polyvalents, ils peuvent servir à d'autres activités en dehors de ces périodes. Le président de la CLDR profite de cette discussion pour lancer un appel aux volontaires pour faire vivre l'école des devoirs qui organise également des activités ludiques et sociales.

Le planning familial a commencé son travail et l'antenne de santé mentale va se mettre en place.

Le bémol vient de la racinothèque, antenne de la bibliothèque de Vielsalm qui, suite à des changements de personnel au sein de cette dernière, ne s'installera peut-être pas dans le local prévu à cet effet.

Les appartements sont par contre inoccupés, La CLDR avait souhaité confier leur gestion à l'AIS ; ceci n'est pas évident et il semble qu'il faille passer par un marché public de service.

- N'est-il pas possible de confier la gestion de fonctionnement au CPAS ?

- ↳ Joseph Remacle indique que le CPAS n'est pas plus à l'aise que la commune pour gérer ces appartements. En outre, il faut faire attention à l'image véhiculée. Il ne s'agit pas d'appartements sociaux, mais bien d'appartements tremplins.

- La solution d'un concierge occupant les appartements est remise sur le tapis.
- Un pensionné rémunéré pourrait être une autre solution.

2.1.2 La turbine hydroélectrique

La commune n'ayant finalement pas la capacité rédactionnelle du CSC[5], le Conseil communal a donné une assistance à la maîtrise d'ouvrage à l'intercommunale Idelux projets publics. Dans ce cadre, cette dernière a pour mission la rédaction d'un cahier des charges. L'échéance est prévue en début d'année 2018.

- Ce retard est ennuyeux pour la coopérative citoyenne.
 - ↳ La coopérative devra sans doute prendre des mesures par rapport au tax shelter. La coopérative étant indépendante des autorités communales, cette question est de la responsabilité de la coopérative.
 - ↳ Il manque à ce stade le plan financier de la turbine pour avancer dans la coopérative. Cette dernière peut-elle avancer sans ce plan financier.
 - o Un plan financier est obligatoire ; il ne doit pas nécessairement être lié à la turbine. Dans ce cas, la coopérative pourrait avancer. Si des aménagements devaient être faits par rapport au plan financier initial, ils seraient développés dans le budget.

Un changement de procédure intervient également : initialement, l'acquisition du terrain était imaginée avant la réalisation du cahier des charges. L'intercommunale Idelux, propriétaire du terrain, ne souhaitant pas vendre l'ensemble, il sera nécessaire de réaliser l'étude pour définir quelle emprise sera nécessaire à la réalisation des travaux et conclure l'acquisition sur base de cette surface. Pour rappel, un budget de 30 000€ est prévu dans la convention pour l'acquisition.

- Depuis le nombre d'années que la commune entretient ce terrain, la question de la prescription acquisitive est posée.
 - ↳ Ce type de prescription n'existe pas dans le domaine public.
- L'intercommunal Idelux, intervenant dans ce dossier concomitamment à des dossiers d'échanges de parcelles dans le zoning de Burtonville, il est important de faire peser ces échanges dans les négociations en cours.

2.1.3 Aménagement de la traversée de Grand-Halleux

Joseph Remacle revient sur le travail déjà été mené par des habitants :

- Réunions publiques
- Groupe de travail
- Visite de terrain
- Diagnostic

Une note de cadrage a été sollicitée auprès d'Idélux projets publics. Il sera nécessaire de phaser les aménagements : 1/ Lotissement jusqu'à la route de Mont le Soie ; 2/ Mont le Soie/fleuriste et 3/ fleuriste/camping. Par rapport aux travaux récents mis en œuvre par la DGO1 à proximité du camping, Joseph Remacle ajoute que ce n'est pas ce que la commune souhaitait mais faute de mieux, la situation en est au moins améliorée. Le tronçon central sera prioritaire.

[5] Cahier Spécial de Charges

- Michaël Hennequin souligne que malgré le phasage, il sera nécessaire de garder une vision d'ensemble et une cohérence entre ces aménagements.

Une difficulté de ce projet sera de gérer les différents intervenants : commune, DGO1, DGO3, ainsi que tous les autres impétrants.

3 Budget participatif de la CLDR

3.1 Présentation des réalisations par les porteurs de projets

3.1.1 Jardin partagé

Philippe Périlleux étant excusé à cette réunion, ce point est reporté à une date ultérieure. Le plan des aménagements sera montré aux membres de la CLDR.

3.1.2 Radeaux végétalisés

Un premier RAV[6] a été installé en juillet ; c'est celui qui a bénéficié du soutien de l'appel à projet citoyen. Le second, qui sera financé par la commune via l'appel à projets Prim'Vert, est en cours de réalisation. Les factures y liées devront être envoyées pour janvier 2019.

Par ailleurs, la CLDR avait choisi de consacré son budget 2017 à la verdurisation des berges du plan d'eau. Ce travail a été réalisé en aout par les ouvriers communaux. 1000€ ont été investis pour l'achat de plantes aquatiques. Malheureusement, les parcelles non protégées ont subi de nombreux dommages dus à la faune aquatique et au piétinement humain. Les travaux sur les cours d'eau non navigables devant être autorisés par le service du même nom, une réunion préalable a été organisée. Celle-ci a notamment abouti à la mise sous statut de fauchage tardif (15 septembre) des berges du plan d'eau.

3.1.3 Édicule à Provedroux

L'inauguration s'est déroulée il y a 1.5 mois. Un dépliant explicatif est remis aux membres de la CLDR par les porteurs du projet.

3.2 Suite du travail : relance de l'appel et publication dans le BC

Joseph Remacle, satisfait de cette première expérience, souhaite qu'elle rayonne davantage auprès de la population. Un nouvel appel sera donc lancé en 2018. Les premières réunions du groupe de travail de la CLDR seront organisées début 2018.

- Au cas où une publicité de l'appel à projet doit être publiée dans le bulletin communal, les parutions du BC sont prévues ½ mars 2018 et ½ juin.
- Face à ce constat, le groupe finalisera son travail pour la première publication.

4 Le point sur différents projets/dossiers :

ⓘ RAVeL

Les travaux sont pratiquement finis jusque Poteau ; la pose de l'asphalte est en cours. La commune de Saint Vith aménage une bande de roulage jusque Recht. Il sera alors possible de rejoindre la Vennbahn par des points nœuds cyclables.

ⓘ Exposition Jean Englebert

[6] RAdeau Végétalisé

La faculté d'architecture de l'Uliège a imaginé une exposition retraçant la carrière de l'architecte salmien Jean Englebert. L'idée serait d'importer cette exposition à Vielsalm pour la présenter aux habitants. Les démarches sont en cours.

ⓘ PAED et Pollec

Un plan d'actions a été réalisé par la Province de Luxembourg pour la commune de Vielsalm dans le cadre de la Convention des Maires[7]. Ce plan a été présenté et adopté par le Conseil communal. Il comprend différentes actions : douces, dures et transversales touchant l'autorité communale comme ses citoyens. Joseph Remacle compte sur la CLDR pour aider la commune à le mettre en œuvre. Une présentation de ce dernier est programmée le 14 décembre 2017 à l'attention de la CLDR.

Lors d'une prochaine rencontre, les moyens d'action de la CLDR seront imaginés.

ⓘ Ateliers partagés

L'ancienne boucherie Léonard est propriété de l'ASBL « Les Hautes Ardennes ». Cette dernière y envisage la création d'un atelier de transformation (viandes et fruits/légumes) ainsi qu'une vitrine des produits du terroir.

Certains producteurs locaux qui ont des difficultés à commercialiser leur marchandise sont directement intéressés.

ⓘ Semaine de l'arbre

La commune a bénéficié de la distribution des arbres lors du weekend de la Sainte Catherine. Le surplus sera replanté en accord avec les services communaux dans différents endroits qui avaient été proposés par le groupe de travail « Semaine de l'arbre » de la CLDR.

ⓘ Chapelle Saint Gengoux / Projet « ALDI »

« Aldi » retire son projet d'installation dans le parc à Hermanmont et le repositionne sur l'implantation actuelle en proposant un étage complémentaire.

Dans le même temps et suite au décès de la propriétaire, des discussions ont été entamées avec les héritiers pour une reprise par la commune de la chapelle Saint Gengoux et une restauration.

Hommage est rendu à Joseph Baccus qui se sera battu jusqu'à ses derniers jours pour cette sauvegarde.

ⓘ Collaboration avec l'ASBL Kwabo coup d'pouce

La commune a soutenu cette ASBL et poursuit son soutien dans un nouveau projet relatif au statut de la part féminine dans la population.

Différentes délégations sont venues à Vielsalm et se sont rendues sur place. Les réalisations sont très profitables pour la population locale.

ⓘ Obtention du titre « Commune du Commerce Equitable »

La commune de Vielsalm est labellisée « commune du commerce équitable ». Cette dernière remplit les 6 critères :

1. Le Conseil communal a voté une résolution en faveur du commerce équitable

[7] La Convention des Maires pour le climat et l'énergie rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en œuvre des objectifs européens en termes de climat et d'énergie sur leur territoire.

Les nouveaux signataires s'engagent désormais à réduire les émissions de CO2 de 40 % au minimum d'ici 2030 et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

2. Des commerces et établissements Horeca installés sur le territoire de la commune proposent au moins 2 produits du commerce équitable à leur clientèle et rendent visible leur participation à la campagne.
3. Des entreprises, des institutions, des organisations, des associations et des écoles de la commune proposent au moins deux produits équitables de façon régulière à leurs travailleurs, leur public ou leurs élèves. Elles communiquent sur leur participation à la campagne.
4. La commune communique régulièrement auprès des médias locaux et via ses propres canaux sur sa participation à la campagne.
5. Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux est mis en place. Ce comité coordonne les initiatives nécessaires pour l'avancement de la campagne ; il assure l'engagement de la commune dans la durée et mène à l'obtention du titre.
6. La commune soutient des initiatives en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.

Le Président de la CLDR ajoute qu'il reste du travail à faire et que ce label est un beau challenge.

ⓘ Activité CCA

Le Conseil consultatif des Ainés, récemment mis sur pied, est très actif et très motivé. Il a investi la maison du Parc : repair café et activités ludiques.

Des collaborations sont sans doute à imaginer avec la CLDR.

🗣 Ce serait intéressant aussi que la CLDR puisse agir concrètement par la réalisation d'actions.

ⓘ Rucher de Farnières

Vielsalm est aussi commune « Maya ». Le domaine de Farnières a imaginé la mise en place d'un rucher didactique ; malheureusement, cette année, beaucoup d'activités ont empêché de finaliser sa mise en œuvre. Les travaux sont en cours.

5 Divers

Un membre demande comment relancer la « machine CLDR » en 2018 ?

Différentes actions permettront aux membres de la CLDR de s'investir : PAED, Budget participatif.

Une réflexion devrait également être menée sur la mise en œuvre du Schéma de structure communal. A ce propos, des membres sollicitent la FRW pour une présentation du CoDT et de ce Schéma de structure ; la présentation faite par le bureau d'études n'étant pas toujours claire et trop technique.

Selon Michaël Hennequin, une telle présentation est imaginable, mais pas avant le mois de mars 2018.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	P
Jean-Pierre BERTIMES	E	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	E
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT	E	Gabrielle DETHIER	E
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS	E	Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	E
Agnès LEGROS	P	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	E
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	P	Philippe ANDRIANNE	E
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	P
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

11 décembre 2017

Ordre du jour de la réunion

Réunion conjointe avec la CCATM avec pour seul point à l'ordre du jour une présentation du Schéma de structure communal.

Présences

18 membres des commissions réunies sont présents dont 7 membres de la CLDR.

Sont également présents :

- Mesdames Nathalie Ninane & Diana Matala: AGORA urba.eu
- Monsieur Philippe Maréchal, secrétaire de la CCATM
- Madame Sarah Gathelier, agent communal
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW

Monsieur Patrick Van der Smissen, représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur M. Jean BRIOL, Conseiller communal et Président de la CCATM, ouvre la séance en remerciant les personnes de leur présence. Il met en avant l'importance des réunions conjointes avec la CLDR quand les thèmes présentés concernent les deux commissions.

Il donne la parole à Joseph Remacle qui le remercie pour l'invitation et rappelle une présentation antérieure du SSC et l'avis rendu par la CLDR. Il souligne également l'implication des membres de la CLDR et de Michaël Hennequin (FRW) au sein du comité d'accompagnement. Ces derniers ont eu pour attention d'intégrer les objectifs et projets du PCDR au sein des réflexions du SSC. Huit membres de la CLDR font aussi partie de la CCATM et ont eu l'opportunité de suivre toutes les étapes d'élaboration du SSC.

2 Présentation du Schéma de structure

Mesdames Nathalie Ninane & Diana Matala, du bureau d'études AGORA urba.eu, chargées de réaliser le SSC par la commune, présentent ce dernier.

Elles précisent les changements suite à l'application du CoDT : seul le Plan de secteur et une partie du Guide régional d'urbanisme conservent une valeur réglementaire. Les autres outils du CoDT ont valeur indicative.

Le Schéma de structure communal – SSC devient le Schéma de développement communal – SDC et conserve sa valeur indicative. Il possède une durée de validité de 18 ans (décembre 2035).

La présentation sera disponible en ligne à destination des membres de la CLDR.

- Il est souligné que tous les permis doivent désormais se conformer au SDC.
- Le SDC peut-il évoluer :
 - Une révision est imaginable tous les 10 ans. En outre, la législation prévoit que chaque année un rapport sur l'application du SDC peut être fait à l'initiative du Collège communal. Il est ainsi possible de l'adapter par décision de ce dernier.
- C'est le Collège communal qui décidera de la validité des justifications données par les auteurs de projets. Toutes les communes qui possèdent actuellement un SDC sont décentralisées pour 4 années.
 - Le Collège communal aura donc davantage de pouvoir, quid de la CCATM ?
 - La CCATM va garder le même rôle d'avis.
- Concernant la mise en œuvre des ZACC, des aides de la Région sont possibles à hauteur de 60 à 80% lorsque la commune est impliquée (parce qu'elle souhaite le développement de la zone par exemple – elle ne doit donc pas être propriétaire de terrains dans la zone à aménager).
- Le PPA de Regné sera abrogé dans le cadre du CoDT (non décision de la commune de le garder).

3 Calendrier

Deux réunions sont encore programmées d'ici la fin de l'année :

- **14 décembre : réunion conjointe avec la CCATM : présentation du PAED**
- **22 décembre réunion conjointe avec la CCATM : présentation des actions de l'ADL et visite du marché de Noël.**

4 Divers

A propos de la réflexion à mener sur la mise en œuvre du Schéma de structure communal et la sollicitation de la FRW pour une présentation du CoDT et de ce Schéma de structure, il est suggéré d'inviter Philippe Maréchal.

La réunion est clôturée à 20h58.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES		Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	
François RION		Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Michel BOCK		André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET		Herman RAPIER	
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	P	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

14 décembre 2017

Ordre du jour de la réunion

Réunion avec pour seul point à l'ordre du jour une présentation du plan d'Action pour l'Energie Durable.

Présences

7 membres de la CLDR sont présents ; le quorum n'est pas atteint mais s'agissant d'une présentation, cette configuration ne pose pas de problème.

Sont également présents :

- **Monsieur Daniel CONROTTE, Coordinateur de la convention des maires pour la Province de Luxembourg ;**
- **Madame Sarah Gathelier, agent communal ;**
- **Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.**

Monsieur Patrick Van der Smissen, représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur Joseph Remacle introduit la réunion et souligne l'importance du sujet qui est d'actualité.

Il souhaite qu'une réflexion soit menée au sein de la CLDR sur le soutien que pourrait apporter la CLDR au PAED, notamment sur les aspects de communication. Il présente Daniel CONROTTE, Coordinateur de la convention des maires pour la Province de Luxembourg depuis 2013. Ce dernier a coordonné le document.

2 Présentation du plan d'Action pour l'Energie Durable

Le PAED a été élaboré en collaboration avec l'aide d'un comité de pilotage qui s'est réuni à 4 reprises. Dans ce dernier étaient présents des membres de la CLDR, de la CCATM ainsi que Michaël HENNEQUIN de la FRW.

Le PAED a été validé par le Conseil communal. Daniel CONROTTE précise que les activités liées aux zoning ne sont pas prises en considération dans le Plan. Les chiffres présentés ont été collectés à partir du 1er janvier 2007.

Au vu du graphique présenté, il est essentiel pour la mise en œuvre du PAED que les citoyens se mobilisent :

- **En réduisant leurs consommations,**
- **En utilisant des sources d'énergies renouvelables.**

Les objectifs donnés dans le PAED ne sont pas contraignants ; il s'agit d'opportunités à saisir.

Le PAED présente des actions douces et des actions dures.

Les actions douces vont avoir besoin de porteurs de projets pour aider à leur mise en œuvre ; la CLDR pourrait jouer un rôle dans ce cadre. Joseph Remacle précise qu'une réflexion sera menée ultérieurement.

Les actions dures nécessitent des investissements.

- En réponse à une question, Monsieur CONROTTE précise l'importance de faire le lien entre PAED et PCDR. Il ne doit pas s'agir de deux groupes séparés. La dynamique de la convention des maires doit servir à alimenter les fiches projets énergies des PCDR et inversement.

 Travailler sur l'énergie, c'est aussi travailler sur l'économie car moins d'argent quitte le territoire.

- Les chiffres liés au transport sont ceux des habitants seuls ou sont compris dans les chiffres du trafic de transit ?

 - Ce sont des chiffres propres aux habitants. Les chiffres sur lesquels il n'existe pas de maîtrise, tels que le trafic de transit, ne sont pas pris en compte.

Daniel Conrotte présente le calculateur des actions.

Les différents documents seront disponibles pour les membres de la CLDR.

- Daniel CONROTTE, en réponse à une question, confirme qu'il est question de supprimer les certificats verts.
- Des membres de la CLDR posent la question du coût énergétique et financier des églises.
 - Des propositions sont émises pour regrouper les paroisses dans des locaux plus petits ;
 - Il faudra également que la commune mène une réflexion d'ensemble sur la gestion des églises.
- Il sera nécessaire de présenter les outils et d'en faire la publicité :
 - L'exemple de la thermographie est mis en avant :
 - Analyse des images, ...
 - Daniel CONROTTE rappelle que la Province de Luxembourg propose des thermographes en prêt aux communes.
 - Ils ont destinés à des agents communaux qui ont suivi une formation.
 - Une visite dure environ 1 heure : ¼ heure avec la caméra et ¾ d'heure de conseils. C'est ce dernier qui est important. Il faut sélectionner les postes qui sont les plus importants ; qui auront le plus d'impact sur les consommations.
- Il serait intéressant de réfléchir à une mobilisation des habitants par village en lançant un concours pour mobiliser les associations autour d'un objectif commun.
- Il y a énormément de travail à réaliser.
 - Il est obligatoire de faire une synthèse des actions douce et dures ;
 - Encore une fois, la CLDR pourra jouer un rôle.
- Pour mobiliser les habitants, des visites pourraient être organisées : Beckerich, turbine hydroélectrique,...
- Chacun dans sa zone d'influence devrait s'interroger sur ce qui a déjà été fait ; lister et présenter les économies, prendre des contacts.
- Jean-Claude Bouillez se propose pour organiser une formation au compostage.

- La CLDR souligne l'exemplarité du rôle de la commune et des services communaux dans la mise en œuvre des actions douces et dures.
 - Faire plus ; réflexion sur le photovoltaique dans les bâtiments communaux, ...
 - Communiquer
 - Organiser des débats publics (conférence avec des sommités)
 - Jean-Claude Bouillez se propose pour organiser une formation au compostage.
 - Guy Sevrin rappelle que la CLDR a déjà eu ce genre de réflexion (dans un GT énergie).
 - 12 articles avaient été écrits pour l'Annonce de Vielsalm.
 - Une action de communication a été mise en place lors de la Semaine de l'arbre, au salon des énergies du CAPS.

En synthèse, la CLDR est unanime pour lister de nouvelles idées ; faire un tri et décider d'une action qu'elle peut mettre en place et la réaliser (en cherchant des coups de main dans sa sphère d'influence).

3 Calendrier

Une réunion est encore programmée d'ici la fin de l'année :

- **22 décembre réunion conjointe avec la CCATM : présentation des actions de l'ADL et visite du marché de Noël.**

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES		Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	
François RION		Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK		André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET		Herman RAPIER	
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	P	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	

Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

22 décembre 2017

Ordre du jour de la réunion

Réunion conjointe avec la CCATM avec pour seul point à l'ordre du jour une présentation des actions de l'ADL.

Présences

11 membres de la CLDR sont présents ainsi que 6 membres de la CCATM.

Sont également présents :

- Monsieur Jean BRIOL, Conseiller communal et Président de la CCATM
- Mesdames Nathalie Delacolette et Claire Dethier de l'ADL
- Philippe Maréchal, Secrétaire de la CCATM
- Madame Sarah Gathelier, agent communal et ADL
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW

Monsieur Patrick Van der Smissen, représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Monsieur M. Joseph Remacle, Président de la CLDR ouvre la séance. Il invite les participants aux réjouissances de fin de soirée : produits de bouche pour s'assurer une base solide avant d'aller visiter le marché de Noël.

Il présente les chevilles ouvrières de l'ADL et les quelques membres des deux commissions qui font également partie du Conseil d'Administration de l'ADL.

L'idée d'une présentation conjointe des actions de l'ADL à la CLDR et à la CCATM est de donner un panorama complet de leurs actions aux deux commissions.

Il salue la présence de Monsieur le Bourgmestre et de Monsieur BRIOL, Président de la CCATM à qui il donne la parole.

2 Présentation des actions de l'ADL

Madame Nathalie Delacolette présente un focus sur les actions de l'ADL en lien avec le PCDR. Elle rappelle l'origine « PCDR » de l'ADL et invite les participants à réagir et poser leurs questions durant la présentation.

Le rapport d'activités de l'ADL sera mis à disposition des membres.

- A la question de connaitre l'évolution du « Sourire », la monnaie locale, Nathalie Delacolette répond que beaucoup de commerçants salmiens l'acceptent. En outre, l'ADL devrait prochainement devenir un point de change.
 - Des membres souhaitent qu'une soirée d'informations soit organisée à destination du grand public.
 - Une soirée d'informations a récemment été organisée à la table des Hautes Ardennes
 - Des articles sont régulièrement publiés dans la revue communale.
- L'ADL offre-t-elle une aide aux indépendants à répondre aux appels d'offre public ?
 - Ce n'est actuellement pas le cas. C'est un projet à réfléchir et à discuter avec d'autres ADL.
- Le système « mobijob » ne devrait-il pas être développé ?
 - Une voiture est actuellement en fonction dans le cadre du PCS (Plan de Cohésion Social). Ce véhicule ne peut être utilisé que dans le cadre du travail. En outre, en lien avec les caractéristiques d'utilisation, les assurances sont difficiles à contracter.
 - Une seconde voiture serait intéressante ; la demande existe.
 - J-C Bouillez signale que « Courant d'air » a mis en place une voiture électrique.
- Quelles sont les bases pour devenir une commune du commerce équitable ?
 - Différents critères sont nécessaires pour être labellisé :
 - Autorité communale :
 - Le Conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable dans laquelle il signifie la participation de la commune à la campagne; il engage l'administration communale à consommer deux produits issus du commerce équitable (dont le café), tant pour ses besoins internes que pour les événements qu'elle organise à destination du public.
 - Commerces et Horeca
 - Des commerces et établissements horeca installés sur le territoire de la commune proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle et rendent visible leur participation à la campagne.
 - Le nombre d'enseignes requises pour satisfaire à ce critère est directement proportionnel au nombre d'habitants de la commune. Les informations quant aux objectifs quantitatifs se trouvent dans le guide de campagne.
 - Le responsable du comité de pilotage se charge d'encoder les commerces et établissements participants sur le site web de la campagne.
 - Entreprises, organisations et écoles
 - Des entreprises, des institutions, des organisations, des associations et des écoles de la commune proposent au moins deux produits équitables de façon régulière à leurs travailleurs, public ou élèves. Elles communiquent sur leur participation à la campagne.
 - Le nombre d'acteurs engagé doit être représentatif de la taille de la commune.

- Le responsable du comité de pilotage se charge d'encoder les organismes participants sur le site web de la campagne.

- Communication et sensibilisation
 - La commune communique régulièrement auprès des médias locaux et via ses propres canaux sur sa participation à la campagne.
 - Elle organise au moins une action de sensibilisation annuelle sur le commerce équitable à destination du grand public.
- Comité de pilotage
 - Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux est mis en place. Ce comité coordonne les initiatives nécessaires pour l'avancement de la campagne ; il assure l'engagement de la commune dans la durée et mène à l'obtention du titre.
 - Ce comité ne doit pas nécessairement être complet et très large; il peut évoluer au cours de la campagne. Ce groupe, composé de personnes relais, facilitera au maximum l'implication de citoyens, d'associations, de fonctionnaires, de commerçants ou d'entreprises.
- Produits agricoles locaux et durables
 - Parce que les agriculteurs de chez nous comptent aussi, la commune soutient une nouvelle initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.
 - L'initiative est permanente, ou renouvelée au minimum annuellement s'il s'agit d'un événement ; elle doit être médiatisée.

↳ Il ne s'agit pas que de produits de bouche : Nathalie Delacolette cite en exemple le label sur les vêtements de travail.

↳ Les commerces reçoivent également un label. Il s'agit souvent de commerces alimentaires ; cette situation est liée à la difficulté de trouver des produits autres (+ chers) avec comme résultante un risque pour le commerçant.

🗣 Une remarque est formulée ; il faut veiller à ce que la maison du tourisme n'oublie pas l'existence du musée du coticule.

↳ Dans le même thème, il serait intéressant de créer une activité en lien avec une mine de schiste.

🗣 Il est signalé que le marché du terroir ferait de l'ombre au marché classique.

↳ Les représentants des deux marchés ont été rencontrés. Les exposants du marché du jeudi n'ont pas souhaité changer le fonctionnement de ce dernier. Le refus de ceux-ci ne devait pas être un frein à l'engouement qu'a connu le marché du terroir durant les vacances scolaires et la suite qui lui est consacrée le jeudi.

↳ Le tour de la question a été fait pour rencontrer au mieux les attentes des représentants des deux marchés ; la solution mise en place semble la moins mauvaise pour ceux-ci. Il ressort toutefois que les clients préfèrent une organisation en soirée.

↳ Par ailleurs, l'ADL a fait des recherches pour dynamiser le marché du jeudi.

- Recherche de nouveaux vendeurs ; rédaction de folders ; animations, ...
- Toutes les démarches ont été infructueuses.

- L'ADL lance un appel à idées pour dynamiser ce marché.

- L'ADL est-elle concernée par la transition écologique ?
 - Les actions de l'ADL doivent avoir une visée économique mais il en est tenu compte lorsque c'est possible. Il s'agit plutôt du domaine du PCDR.
- Une cartographie des commerces et de la moyenne d'âge des commerçants a-t-elle été faite ?
 - L'ADL est au courant de la situation sans qu'une cartographie ait été réalisée.
 - Beaucoup de commerçants vont prendre leur retraite en même temps.
 - Les commerces de Vielsalm sont à un moment charnière ; les commerçants doivent revoir leur fonctionnement et proposer une spécificité qui est difficile à trouver en ligne ou en grande surface.
 - Une réflexion sur les cellules vides est en cours : Pop up store et expo d'artisans.
- Une personne se réjouit mais entend beaucoup d'informations qui n'avaient pas été portées à sa connaissance. Elle se demande s'il ne manque pas de communication ?
 - Beaucoup d'informations sont données aux personnes qui ont en outre beaucoup d'implications différentes. Il est difficile de tout suivre.
 - Par ailleurs, les actions ciblent un public spécifique qui fait que toutes les informations ne sont pas données à tous les publics.
 - Un contact avec la presse est mis en place lors des évènements.

Les travailleurs de l'ADL sont finalement loués pour leurs actions et le travail accompli.

La réunion est clôturée à 21h30. Les participants sont ensuite conviés à prendre un verre et déguster quelques produits de bouche. La soirée se terminera par une découverte du marché de Noël.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin – Fondation Rurale de Wallonie

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Joseph REMACLE (Président)	Présent	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES		Anne Catherine MASSON	Présent
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)		Jacques GENNEN	
François RION	Présent	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Michel BOCK	Excusé	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	Présent
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	Présent
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	Présent
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	Présent	Herman RAPIER	Présent
Guy SEVRIN	Présent	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR		Marie-Françoise COLLAS	
~~Jean-Luc MONFORT~~	Démissionnaire	Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER	Présent	Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART	Présent	Bernadette BOULANGER	